

## Commission scolaire des Hauts-Cantons

**Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école de la Voie-Lactée, tenue le 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2022, à 18 h 30, à l'école de la Voie-Lactée, 27, route de l'Église à Notre-Dame-des-Bois.**

<u>Présences</u> :	Parents:	Anne-Marie Gervais Sabrina Hébert Sabrina Thériault Joannie Bouchard Laury Beaucher
	Personnel :	Geneviève Beaulieu Karine Hébert
	Représentants de la communauté :	Marc-André Vallières
	Directeur par intérim	Robert Ouellet
	Absences :	Sylvie Carrier Heidi Lambert
Présence :	Public :	Aucun

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2022
4. Suivi au procès-verbal du 2 novembre 2022
5. **Projets du conseil d'établissement**
  - 5.1 Suivi campagne de financement
  - 5.2 Parc-école
6. **Questions éducatives:**
  - 6.1 Suivi au projet éducatif
  - 6.2 Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles  
(*information*)
  - 6.3 Liste des services éducatifs offerts dans les écoles et les centres  
(*information*)
  - 6.4 Temps alloué à chaque matière (*adoption*)
  - 6.5 Sorties éducatives (*adoption*)
7. **Questions administratives:**
  - 7.1 Situation budgétaire de l'école et budget d'investissement  
(*information*)
8. **Rapport d'activités:**
  - 8.1 Comité de parents
  - 8.2 Représentant du service de garde
  - 8.3 Représentant des enseignants
  - 8.4 Direction
9. Varia
  - 9.1 cabanon
  - 9.2 \_\_\_\_\_
10. Période de questions réservée au public
11. Date de la prochaine rencontre
12. Levée de l'assemblée

### 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

C.ET 2022-980

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Laury Beaucher et résolu d'adopter l'ordre du jour tel avec l'ajout du point suivant :

9.1 Cabanon

**Adopté à l'unanimité**

**C.ET 2022-981**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2022**

Il est proposé par Sabrina Thériault et résolu d'adopter le procès-verbal du conseil d'établissement du 2 novembre 2022 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

**4. Suivi au procès-verbal du 2 novembre 2022**

**9.3.** Le plan de travail ne sera pas déposé.

**9.7.** Il n'y pas de politique d'utilisation des locaux, donc aucun document ne sera présenté

**9.8** Le document a été présenté aux rencontres de bulletins de la première étape.

**11.4** 15h par semaine ont été ajoutées en temps TES. La mesure a débuté lundi le 28 novembre. 2h/semaine ont été ajoutées à la TES déjà présente pour « former » la nouvelle employée. Les heures sont accordées jusqu'à la mi-juin.

**5. Projets du conseil d'établissement**

**C.ET 2022-982**

**5.1 Suivi campagne de financement**

Il est proposé par Anne-Marie Gervais et résolu de présenter une demande officielle au CSS pour l'année 2023-2024 afin de pouvoir refaire une vente de billets de tirage comme campagne de financement.

Pour la campagne de cette année, il est discuté de faire une campagne de financement de vente de chocolat Lamontagne. M.Ouellet fera les démarches pour valider la possibilité de vendre du chocolat au lait ou noir auprès de Mme Garon. Laury Beaucher et Joannie Bouchard nous ferons un retour sous peu avec les informations. L'objectif est de lancer la campagne au début février.

**Adopté à l'unanimité**

**5.2 Parc-école**

Une inauguration du parc-école est à prévoir. M. Vallières et M.Ouellet se rencontreront sous-peu.

Un bac avec des jouets a été posé prêt de l'école. Les jouets sont librement prêtés à tous les enfants de la communauté.

Un autre bac semblable sera installé prêt du carré de sable pour les jouets.

**6. Questions éducatives :**

**6.1 Suivi au projet éducatif**

M. Gaudreau est venu rencontrer l'équipe école afin de préparer le prochain PEVR du CSS. Cette étape est préalable à la rédaction du projet éducatif.

Un sondage aux parents membres du CÉ pour le prochain projet éducatif sera présenté au prochain CÉ.

**6.2 Règles relatives aux critères d'inscription des élèves dans les écoles (information)**

M. Ouellet présente le document.

**6.3 Liste des services éducatifs offerts dans les écoles et les centres (information)**

M. Ouellet présente le document.

**C.ET 2022-983**

**6.4 Temps alloué à chaque matière (adoption)**

M. Ouellet présente le document.

Il est proposé par Joannie Bouchard et résolu d'adopter la grille matière telle que présentée par M.Ouellet.

**Adopté à l'unanimité**

**6.5 Sorties éducatives (adoption)**

La sortie éducative de Noël sera reportée parce qu'il n'a pas été possible de réserver la piscine. Une date sera trouvée au retour des fêtes.

Une sortie hivernale est prévue le 16 ou le 17 février au camping aventure. Les coûts sont de 10\$ par personne taxes incluses plus le transport.

La sortie de fin d'année des 1<sup>re</sup> à 6 année aura lieu le 16 juin à Sherbrooke. La sortie n'est pas nommée... secret. Le coût est de 1966\$ plus le transport.

Il est proposé par Joannie Bouchard et résolu d'approuver les sorties ainsi que les dépenses qu'elles engendrent.

La sortie de fin d'année des maternelles et la sortie au musée des sciences seront présentées et approuvées au prochain CE.

**7. Questions administratives :**

**7.1 Situation budgétaire de l'école et budget d'investissement (information)**

M. Ouellet présente le document des budgets et mesures dédiées.

**Il est 20h \*\*\*\*\* Il est proposé par Sabrina Hébert et résolu de poursuivre la réunion jusqu'à 20h30**

**8. Rapport d'activités :**

**8.1 Comité de parents**

Laury Beaucher a assisté à une rencontre à East-Angus. Un atelier sur le PEVR a eu lieu.

L'implication des parents est primordiale pour la réussite des enfants, les parents doivent se sentir accueillis dans l'école de leur enfant.

**8.2 Représentant du service de garde**

La représentante est absente.

**8.3 Représentant des enseignants**

La lettre pour les activités de Noël sera envoyée le 12 décembre. Le spectacle de Noël aura lieu le 16 décembre en après-midi.

**8.4 Direction**

Malgré quelques événements difficiles, l'automne se déroule bien.

**9. Varia**

**9.1 Cabanon**

La facture sera traitée par les services financiers pour cette semaine.

**10. Période de questions réservée au public**

Aucun public.

**11. Date de la prochaine rencontre : mardi 15 février 2022 à 18h15**

**C.ET 2022-984**

**12. Levée de la séance**

Il est proposé par Sabrina Thériault et résolu que l'assemblée soit levée. Il est 20 h 30.

**Adopté à l'unanimité**

---

Joannie Bouchard  
Présidente

---

Robert Ouellet  
Directeur